

Bordereau attestant l'exactitude des informations - SAVERNE - 6751 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 07/08/2025 - 2765 - 2016 B 00321 - 821 349 974 - A L'ERE DU BOIS

A L'ERE DU BOIS
Société à responsabilité limitée
au capital de 100 000 euros
Siège social : 181 Rue du Général de Gaulle
67190 DINSHEIM SUR BRUCHE
821 349 974 RCS SAVERNE

07 AOÛT 2025

**AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024
EXTRAIT DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 11 AVRIL 2025**

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à 63 137,27 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	63 137,27 euros
<i>Auquel s'ajoute :</i>	
Le report à nouveau antérieur	4 103,71 euros
Pour former un bénéfice à affecter de	67 240,98 euros
Pour la somme de 60 000,00 euros au comptes « autres réserves ».	
Pour un montant de 7 240,98 euros au compte « report à nouveau ».	

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

SARL A L'ERE DU BOIS

181 Rue du Général de Gaulle

67190 DINSHEIM SUR BRUCHE

Exercice clos le 31/12/2024

**CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL**



Experts Conseils & Associés

[Société d'Expertise Comptable]

Société à responsabilité limitée d'expertise comptable
inscrite au tableau de l'Ordre Région Alsace

2a, Fossé des Tours 67530 Boersch

tél. : +33 (0)3 88 95 81 64

fax : 03 88 95 98 17

contact@exconseils.com

www.exconseils.com

Bilan actif

	31/12/2024			31/12/2023
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions brevets droits similaires	24 250	20 400	3 850	3 228
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage indus.	183 468	120 703	62 764	72 279
Autres immobilisations corporelles	159 606	112 408	47 198	48 597
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 800		1 800	1 800
ACTIF IMMOBILISE	369 124	253 511	115 613	125 904
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	143 529		143 529	155 218
En-cours de production de biens				109 056
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et Acomptes versés sur commandes	783		783	
CREANCES (3)				
Créances clients et comptes rattachés	306 573	9 312	297 261	115 040
Autres créances	54 422		54 422	33 594
Capital souscrit appelé, non versé			15	
Valeurs mobilières de placement	15		15	
Disponibilités	313 075		313 075	519 754
Charges constatées d'avance	13 259		13 259	38 960
ACTIF CIRCULANT	831 656	9 312	822 344	971 621
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL ACTIF	1 200 780	262 823	937 957	1 097 525
(1) dont droit au bail				
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an				
(3) dont créances à plus d'un an				

Bilan passif

	31/12/2024	31/12/2023
Capital social ou individuel	100 000	100 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
Ecart de réévaluation		
RESERVES		
Réserve légale	10 000	9 731
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées	370 000	200 000
Autres réserves		
Report à nouveau	4 104	5 169
Résultat de l'exercice	63 137	169 204
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	547 241	484 104
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS RISQUES, CHARGES		
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires	47 024	70 537
Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	18 659	18 559
Emprunts et dettes financières divers	12 200	135 067
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	92 451	134 578
Dettes fiscales et sociales	112 408	100 741
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	6 370	2 208
Autres dettes		
Produits constatés d'avance	101 603	151 731
DETTES	390 716	613 421
Ecart de conversion passif		
TOTAL PASSIF	937 957	1 097 525
Résultat de l'exercice exprimé en euros et centièmes	63 137,27	169 203,79
(1) Dont dettes à moins d'un an	361 293	438 705
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	214	206

Annexe

Etats financiers au 31/12/2024

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Le bilan de l'exercice présente un total de **937 957** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **2 311 764** euros et un total **charges** de **2 248 627** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **63 137** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2024** et finit le **31/12/2024**.
Il a une durée de **12** mois.

Principes et conventions générales

Les comptes annuels ont été élaborés et présentés conformément aux dispositions législatives et réglementaires françaises, dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 du Plan Comptable Général 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce articles L 123-13 à L 123-21 et R 123-195 à R 123-198, par le décret n°83-1020 du 29 novembre 1983 ainsi que le règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014 modifié par les règlements de l'ANC n°2015-06 et n°2016-07.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

ATTESTATION DE CONFORMITÉ DES DOCUMENTS COMPTABLES

La société désignée ci-après :

A L'ERE DU BOIS
Société à responsabilité limitée
Capital : 100 000 euros
Siège social : 181 Rue du Général de Gaulle
67190 DINSHEIM SUR BRUCHE
821 349 974 RCS SAVERNE

Représentée

☒ par son représentant légal : Monsieur Nicolas WEBER, Gérant

☐ par une personne habilitée à effectuer cette certification par les textes régissant la forme de la société :

- Certifie que les documents comptables transmis sous forme électronique sont conformes aux comptes approuvés par l'assemblée générale, ou, en cas d'associé unique, par ce dernier.

- Déclare donner mandat pour effectuer le dépôt des documents mentionnés aux articles L. 232-21 à L. 232-23 du Code de commerce à :

FIDUCIAIRE DU BAS RHIN – FIDUEST
Cabinet d'expertise-comptable
204 avenue de Colmar
67100 STRASBOURG

La Gérance



